



# LETTRE DE POLITIQUE ECONOMIQUE

## QUELLE POLITIQUE DE REDUCTION DU DEFICIT BUDGETAIRE EN CÔTE D'IVOIRE ?

LPE N° 06/2009

*Année de publication :*  
Octobre 2010

*KEHO Yaya*

### 1. Introduction

Les politiques économiques insistent de plus en plus sur la réduction des déficits budgétaires afin de limiter leurs conséquences néfastes sur l'économie. Les critères de convergence adoptés en 1994 par les pays de l'UEMOA situent au premier rang l'élimination complète des déficits budgétaires dans tous les pays membres. Cependant, en dépit des efforts entrepris par les gouvernements successifs, la

Côte d'Ivoire n'a pas réussi à retrouver l'équilibre de ses finances publiques.

Trois stratégies peuvent être envisagées pour réduire le déficit budgétaire. La première consiste à réduire drastiquement les dépenses publiques de sorte à les ramener en dessous des recettes. La seconde consiste à accroître les recettes publiques jusqu'à un niveau au moins égal à celui des

dépenses actuelles. La troisième stratégie envisage la possibilité d'intervenir à la fois sur les dépenses et sur les recettes publiques en modulant leur taux de croissance. Quelle stratégie apparaît la plus efficace pour la Côte d'Ivoire sachant les conséquences liées à chaque intervention ? La présente Lettre de Politique Economique tente de répondre à cette question.

### 2. Les quatre hypothèses théoriques

Pour apporter une réponse au problème de la réduction du déficit budgétaire, l'analyse économique examine la relation entre les dépenses et les recettes publiques. Cette investigation a suscité une abondante littérature à la fois

théorique et empirique. Au plan théorique, quatre hypothèses contrastées peuvent être distinguées. La première postule une causalité allant dans le sens des recettes publiques vers les dépenses (*tax-and-spend* ou *taxer et dépenser*).

Selon cette hypothèse les dépenses s'ajustent toujours, à la hausse ou à la baisse, à toute modification dans le niveau des recettes budgétaires (Friedman, 1978; Anderson *et al.*, 1986).

Cette lettre de  
Politique Economique  
est tirée de  
Politique Economique  
et Développement  
(PED) n° 03/2009  
de la CAPEC.

Ainsi une hausse des recettes fiscales aujourd'hui conduirait à un réajustement à la hausse des dépenses publiques dans le futur. Sous cette hypothèse, le relèvement fiscal n'est pas la bonne stratégie puisque la hausse des recettes fiscales entraînerait une hausse des dépenses. Buchanan et Wagner (1978) partagent le même point de vue selon laquelle les recettes fiscales causent les dépenses publiques, mais envisagent une relation de causalité négative. Dans ce cas, le remède pour réduire les déficits est d'accroître les recettes fiscales.

La seconde hypothèse, *spend-and-tax*, inverse le sens de la causalité en indiquant que

les gouvernements dépensent d'abord et accroissent ensuite les recettes fiscales pour financer leurs dépenses (Peacock et Wiseman, 1979). Suivant le théorème de l'équivalence ricardienne, Barro (1974) montre qu'en l'absence d'illusion fiscale, la hausse des dépenses publiques conduit toujours à une hausse de l'impôt. Dans ces conditions, des coupes de dépenses s'avèrent plus efficaces pour réduire le déficit budgétaire. La troisième hypothèse suggère une causalité dans les deux sens entre les recettes et les dépenses publiques (Musgrave, 1966; Meltzer et Richard, 1981). Il y aurait ainsi une synchronisation dans les décisions de recettes et des

dépenses à travers une analyse des coûts et bénéfices des programmes alternatifs. Finalement, la quatrième hypothèse envisage la possibilité d'une indépendance dans la détermination des recettes et des dépenses. Cette indépendance serait due à une séparation institutionnelle des fonctions d'allocation et d'imposition des ressources (Buchanan et Wagner, 1978 ; Hoover et Sheffrin, 1992).

Au plan empirique, les résultats sont tout aussi controversés. Ils diffèrent selon le pays, la méthodologie, les variables budgétaires utilisées et la période considérée<sup>(1)</sup>.

### 3. Analyse empirique du cas ivoirien

L'analyse théorique et empirique montre qu'il n'existe pas de consensus sur le sens de la causalité entre les recettes et les dépenses publiques, donc sur la stratégie efficace de réduction des déficits budgétaires. Nous allons examiner la question en analysant le cas de la Côte d'Ivoire sur la période 1960-2005.

Un examen graphique de l'évolution des variables budgé-

taires montre que la Côte d'Ivoire a une longue tradition des déficits budgétaires. Globalement, les recettes budgétaires sont restées inférieures aux dépenses publiques. On peut remarquer que le budget a été relativement équilibré de 1960 à 1977, mais le déficit a commencé à devenir important et persistant à partir de 1978.

Une analyse de la structure budgétaire montre qu'environ

80% des recettes publiques sont constituées par les recettes fiscales. Cela démontre l'importance de la politique fiscale dans la mobilisation des ressources et le financement des dépenses de l'Etat. Le taux de pression fiscale se situe à 16,23% du PIB sur la période 1990-2005. La taille de l'Etat, mesurée en termes de dépenses publiques, représente en moyenne 20% du PIB, et les dépenses courantes absorbent jusqu'à 80% de l'ensemble des

(1) Pour une revue de la littérature empirique voir le PED (note 1).

dépenses budgétaires. Les déficits budgétaires sur la période 1996-2005 se situent entre 1,17% et 2,9% du PIB. Etant donné ces tendances, il est difficile de dire si l'Etat ivoirien a suivi une politique budgétaire cohérente avec l'hypothèse du *tax-and-spend* ou du *spend-and-tax*. La corrélation entre les dépenses et les recettes indique que les deux variables sont positivement corrélées. Toutefois, cette corrélation statistique

ne renseigne pas sur le sens de la causalité entre les variables.

L'analyse empirique en termes de causalité est conduite dans un cadre multivarié utilisant le PIB comme variable de contrôle afin de prendre en compte l'interdépendance théorique entre les finances publiques et le niveau de l'activité économique. Les résultats des tests de causalité mettent en évidence

une causalité positive unidirectionnelle à long terme allant des recettes publiques vers les dépenses publiques. Ce qui signifie que sur la période 1960-2005, la croissance des dépenses publiques a été fortement tributaire de la disponibilité des ressources financières de l'Etat. Les résultats montrent également que la croissance des dépenses publiques dépend positivement de la croissance économique à long terme.

#### 4. Recommandations

L'implication de politique que nous pouvons tirer de l'analyse du processus budgétaire sur la période 1960-2005 est que pour résoudre le problème du déficit budgétaire persistant en Côte d'Ivoire, la stratégie doit être orientée plus vers la maîtrise des dépenses publiques plutôt que de chercher à accroître les recettes publiques. Toute tentative de vouloir réduire le déficit par une hausse des recettes, par l'impôt

ou autres moyens, sans une réduction importante des dépenses laisserait le problème tout entier. Depuis 1980, le gouvernement a mis en œuvre une série de réformes fiscales visant à accroître les recettes fiscales. Ces réformes ont été intensifiées entre 1994 et 2005. Certaines de ces mesures visent à étendre l'assiette fiscale en réduisant les exonérations pendant que les réformes administratives cherchent à

améliorer le dispositif de collecte en décentralisant l'administration fiscale et en luttant contre la fraude et l'évasion fiscales et la corruption<sup>(2)</sup>. Cependant, pour être efficaces ces efforts doivent être accompagnés d'un contrôle rigoureux des dépenses publiques afin de ne pas compromettre l'accumulation du capital privé et affecter le potentiel de croissance économique à long terme.

#### 5. Références bibliographiques

Anderson W., M.S. Wallace et J.T. Warner (1986), "Government Spending and Taxation: What Causes What?" *Southern Economic Journal*, Vol.

52, No. 3, pp. 630-639.

Barro R. J. (1974), "Are Government Bonds Net Wealth", *Journal of Political Economy*, Vol. 82, pp. 1095-1118.

Buchanan J.M. et R.W. Wagner (1978), "Dialogues Concerning Fiscal Religion", Vol. 4, pp. 627-636.

(2) Un aperçu de la chronologie des réformes fiscales et textes fiscaux mis en œuvre en Côte d'Ivoire de 1960 à 2005 se trouve dans : "Code Général des Impôts, Livre de procédures fiscales, Autres textes fiscaux, 2007", Direction Générale des Impôts, Côte d'Ivoire.

Direction Générale des Impôts (2007), *Code Général des Impôts, Livre de procédures fiscales, Autres textes fiscaux*, République de Côte d'Ivoire.

Friedman M. (1978), "The Limitations of tax Limitation", *Policy Review*, pp. 7-14.

Hoover K. D. et S. M. Sheffrin (1992), "Causation, Spending, and Taxes: Sand in the Sandbox or Tax Collector for the Welfare State", *American*

*Economic Review*, Vol. 82, No. 1, pp. 225-248.

Keho Y. (2009), "Quelle Politique de Réduction du Déficit Budgétaire en Côte d'Ivoire? Réponse à partir d'une Analyse de Cointégration et de Causalité", *Politique Economique et Développement (PED)*, CAPEC, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Meltzer A. H. et S. F. Richard (1981), "A Rational Theory of Size of Government",

*Journal of Political Economy*, Vol. 89, No. 5, pp. 914-927.

Musgrave R. (1966), "Principles of Budget Determination" In *Public Finance: Selected Readings*, H. Cameron et W. Henderson (eds.). Now York: Random House.

Peacock A. et J. Wiseman (1979), "Approaches to the Analysis of Government Expenditures Growth", *Public Finance Review*, Vol. 7, pp. 3-23.

Adresse : 08 BP 1295 ABIDJAN 08  
Tél. : 22 44 41 24  
Fax : 22 48 51 68  
E.mail : capec@afnet.net  
Situation géographique :  
Boulevard Latrille, près du Lycée  
Classique d'Abidjan



Ceci est une publication de la CAPEC  
Maquette : CAPEC  
Impression : Reprographie du CIRES

*La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CAPEC) a été créée en décembre 1992.*

*La CAPEC a pour mission de produire pour le compte de l'administration publique ivoirienne des travaux scientifiques destinés à éclairer davantage les décisions de politique économique du gouvernement. C'est une structure nationale de réflexion, d'information et de conseil au service de l'Etat et des autres agents économiques.*

*La Cellule assure également la formation continue des cadres de l'administration pour aider à la compréhension, à l'applicabilité et à l'efficacité des politiques économiques.*

*La CAPEC a trois supports de publications : Politique Economique et Développement (PED), le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) et la Lettre de Politique Economique (LPE).*

*La Lettre de Politique Economique rend compte de l'essentiel des résultats des recherches et des recommandations de politiques économiques publiés dans le PED et le BUPED. Elle est aussi utilisée comme support pour les chroniques économiques.*

*Depuis sa création, la CAPEC est financée principalement par l'ACBF (African Capacity Building Foundation / Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique) et le gouvernement ivoirien.*

*Les points de vues soutenus dans cette lettre ne peuvent être attribués au Comité de Pilotage, à la Direction et aux bailleurs de fonds de la Cellule, mais à leurs seuls auteurs.*

Aké G. M. N'GBO  
Directeur de la CAPEC